



Insultes a connotations sexuelles

Par **maggly**, le **06/06/2013** à **17:11**

Bonjour,
Je ne sais pas si je suis dans la bonne rubrique mais je souhaitais avoir votre aide.
Je résume brièvement : j'ai fais une transaction de particulier à particulier et celle ci s'est mal terminée, le vendeur me doit les écouteurs du téléphone , cela traine depuis le 26 mars, il promet et rien du tout. Ce n'est pas pour le prix des écouteurs du téléphone mais la manière de faire, il me fait trainer en longueur, me dit envoyer et rien du tout.
Dernièrement il me dit me les faire passer par sa mère qui habite à côté de chez moi, puis me dit qu'il n'est pas rancunier, ce à quoi je lui réponds que c'est plutôt moi qui devrait dire que je ne suis pas rancunière vu qu'il me mène en bateau depuis 2 mois...il me fait du chantage en me disant que si je réponds encore pas d'écouteurs, comme une gamine quoi, si je ne fais pas cela je suis punie!!! Je lui dis que plutôt parler qu'il vienne me dire en face ce qu'il pense! (je suis une dame de 55 ans et lui un jeune de 40 ans) et voici le texto qu'il m'a envoyé (attention je recopie textuellement son langage): allez vous faire enculer, si je viens je vous mets les écouteurs dans le cul. La prochaine fois vous fermerez votre grande gueule, me casser les coquilles pour des écouteurs c'est pitoyable, encore une fois allez vous faire foutre, tchao conasse, c'est mieux quand je parle comme ça.. vous devez mouiller la culotte, mdr.
Voilà, ce que ce monsieur m'a envoyé, je souhaite porter plainte pour injures à connotations sexuelles en plus!
Je suis en invalidité, je suis seule la journée et je ne sais pas de quoi est capable cette personne!!! Cette personne me mène en bateau et ce n'est pas pour le prix des écouteurs mais la manière de faire, et avec ce sms je ne compte pas en rester là, que me conseillez vous? merci pour votre aide.

Par **moisse**, le **06/06/2013** à **18:37**

bonjour
Si vous ne voulez pas en rester là, direction le commissariat ou la gendarmerie.

Par **maggly**, le **06/06/2013** à **18:49**

Bonsoir,
Merci pour votre réponse, mais pensez vous que ma plainte puisse aboutir? Ce que j'ai reçu est vraiment lourd à gérer psychologiquement.

Par **Lag0**, le **06/06/2013** à **19:05**

Bonjour,
L'injure privée est passible d'une contravention de 1ère classe (38€), pas de quoi faire trembler cette personne !
Si l'on prend en compte les propos sexistes, on passe à une contravention de 4ème classe (750€).
Voir si le jeu en vaut la chandelle...

Par **maggly**, le **06/06/2013** à **19:08**

Merci pour vos réponses, je vais aller à la gendarmerie déposer une plainte, je ne sais pas de quoi est capable cette personne. C'est trop facile d'insulter derrière un écran.